

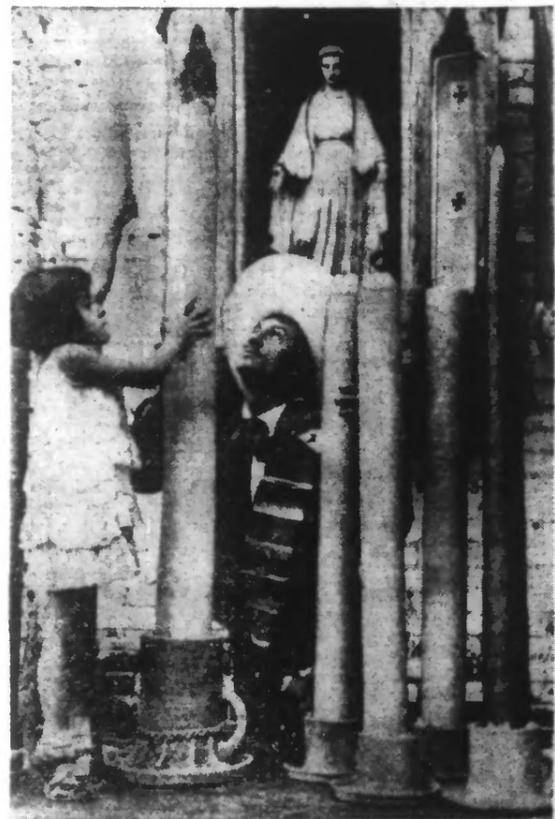
LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION  
LILLE. 104, Rue de Paris  
PARIS. 45, Bd Haussmann  
JOURNAL D'INFORMATION

# L'Égalité

de Roubaix - Tourcoing

BUREAU: Téléph. NOUBAIX 351-47  
45, rue de la Gare, 45  
TOURCOING: Téléph. 9-65  
5, rue Fidèle Laboulaye  
DIRECTRICE: M<sup>me</sup> Eug. GUILLAUME.

## LA CURIEUSE FETE DES MORTS A MEXICO



Une curieuse coutume mexicaine : d'énormes chandelles pesant chacune une trentaine de kilos sont allumées devant des statues de la Vierge à Noël et brûlent jusqu'à Pâques.

C'est la fête des trépassés à Mexico. Mais la journée est aussi ensoleillée, aussi lumineuse qu'en plein été. Le Mexique, pays des durs contrastes, en offre tout une gamme aujourd'hui. Des passants tout de noir vêtus se rendent au cimetière, cependant que d'autres personnes arborant des costumes aux couleurs éclatantes, chargées de provisions de toutes sortes, se rendent en chantant et en brillant joyeusement, dans la verte montagne toute proche. Il faut bien profiter au mieux de ce bref jour de fête. Toutefois, ces excursion-

nistes tapageurs ne peuvent nous faire oublier la fête des trépassés. Les étalages regorgent, de têtes-de-morts-en sucre d'orge, en chocolat, en os, en bois, car au Mexique, selon l'antique coutume, les amis s'offrent entre eux des crânes en toutes substances. Etrange usage, conforme à l'apreté de ce pays, on veut imaginer que les morts en ce jour font aux vivants cadeau de leur tête, de leur calavera.

Manoel PARAJA.

(LIRE LA SUITE EN SEPTIEME PAGE)

## L'ATTENTAT POLITIQUE DE NANKIN

### Le Premier Ministre de Chine survivra à ses blessures

Mais Sung Feng Ming, le principal meurtrier a succombé aux siennes

Nankin, 2. — Le premier ministre chinois, Ouang Tchong Ouei, est maintenant hors de danger.

Une opération a permis d'extraire la balle qui s'était logée dans la mâchoire. L'autre balle dont il a été atteint est



M. OUANG TCHONG OUEI  
resté dans le dos, mais on ne considère pas son extraction comme urgente.

Mort d'un des meurtriers  
Shanghai, 2. — Sung Feng Ming, le meurtrier de M. Ouang Tchong Ouei,

est mort cette nuit à Nankin, succombant aux blessures qu'il avait reçues de la police, lors de son attentat.

L'agence « Central News » rapporte une déclaration du chef de la police chinoise, selon laquelle trois des agresseurs du président du Yuan exécutif seraient en relation avec les communistes.

### Un crime inutile

Tokio, 2. — De l'agence « Rengo » : « On annonce que la vie de M. Ouang Tchong Ouei n'est plus en danger. L'attentat criminel dont il a été victime a eu sur la nation chinoise un effet diamétralement opposé à celui escompté par les assassins. Une dépêche de Nankin souligne que la nation chinoise se groupe solidement derrière le gouvernement actuel, qui s'appuie sur la collaboration du maréchal Tchong Kai Chek et de M. Ouang Tchong Ouei ».

### L'attentat visait également Tchong Kai Chek

Londres, 2. — On mande de Nankin à l'agence « Reuter » : « Après avoir procédé à l'interrogatoire des personnes arrêtées à la suite de l'attentat contre le premier ministre chinois la police a publié un communiqué déclarant que le complot était dirigé également contre le général Tchong Kai Chek ».

« L'assassin, Sung Feng Ming, est un jeune homme de 23 ans, originaire de Tchouchou, province d'An-Houei. Avant de s'engager dans la 10<sup>e</sup> armée, il avait été mitrailleur dans la milice de la province de Foukien. L'agence de presse qu'il représentait a été créée en 1934. La police a des preuves que le complot a été préparé de longue date ».

### Nomination d'un nouveau ministre des Affaires étrangères

Londres, 2. — On mande de Shanghai à l'agence « Reuter » : « M. Chiang Tso Pin, ancien ambassadeur de Chine à Tokio, sera nommé ministre des Affaires étrangères, en remplacement de M. Ouang Tchong Ouei, qui a été blessé hier ».

## LA GUERRE EN ETHIOPIE ET LA S. D. N.

### C'EST LE 18 NOVEMBRE que les sanctions entreront en vigueur

« Je poursuivrai, avec une ténacité que rien ne découragera, la recherche de tous les éléments qui pourraient servir de base à une négociation éventuelle », a déclaré M. Pierre LAVAL, au Comité de coordination.

« Rien ne nous tient plus à cœur que de conclure un accord qui serait acceptable pour les trois parties : la S. D. N., l'Italie et l'Ethiopie », a dit Sir Samuel HOARE.

### L'ETHIOPIE SOLLICITE L'AIDE FINANCIERE DE LA LIGUE DES NATIONS

Genève, 2. — Le Comité des Dix-Huit a fixé au 18 novembre la date de la mise en vigueur des sanctions.

C'est sur la proposition de la Yougoslavie, appuyée par les gouvernements de la France, de la Petite Entente et de l'Entente Balkanique, en particulier, que la date du 18 novembre a été choisie, de préférence à celle du 15 pour la mise en vigueur du système de sanctions élaboré

L'attitude de la Suisse  
Le Comité des Dix-Huit a siégé jusqu'à 13 h. 30.

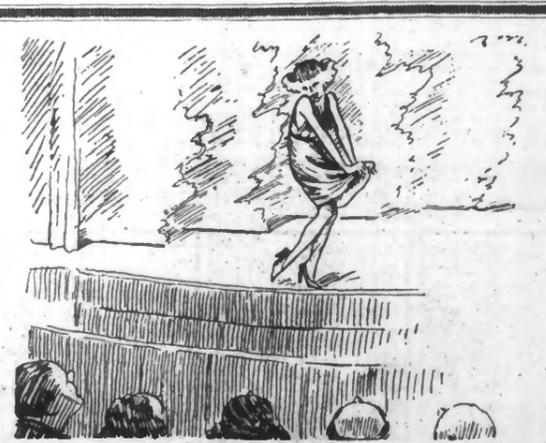


M. Pierre LAVAL, Président du Conseil et Ministre des Affaires étrangères de France, causant avec M. le Baron ALOISI représentant l'Italie à la Société des Nations.

à Genève. Le 18 étant un lundi, cette date a paru plus commode pour le départ de l'organisation prévue.

### Extension des mesures d'embargo

Sur la proposition du Canada, le Comité des Dix-Huit a adopté le principe du projet de résolution suivant : « En exécution de la mission dont il est chargé en vertu du dernier alinéa de la proposition n° 4, le Comité des Dix-Huit soumet aux gouvernements la proposition suivante : Il y a lieu d'adopter le principe de l'extension des mesures d'embargo, prévues par ladite proposition aux produits suivants : Pétrole et dérivés, charbon, fer, fontes et aciers. Dès qu'il apparaitra que l'acceptation de ce principe est suffisamment générale pour assurer l'efficacité des mesures ainsi envisagées, le Comité des Dix-Huit proposera aux gouvernements une date pour leur mise en vigueur ».



EMMA LOSANGE, la jolie divette du Théâtre Haussmann, a de nombreux soupçons...

Nos Lectrices et nos Lecteurs feront bientôt connaissance avec cette aimable personne.

comme une sanction militaire, alors que, de l'avis général qui s'est révélé au sein du Comité des Dix-Huit, l'embargo unilatéral sur les armes constitue la sanction économique la plus atténuée qui soit. Les représentants des grandes puissances et, en particulier, celui de la France, M. Couandré, ont tenu, afin de réserver l'avenir, à mettre les choses au clair au cours de la discussion de ce matin.

### 51 nations acceptent l'embargo et les sanctions financières ; 49, les sanctions économiques

Genève, 2. — Le nombre total des réponses est à l'heure actuelle pour la proposition n° 1 : de cinquante-et-une. Pour la proposition n° 2 : de cinquante-et-une. Pour la proposition n° 3 : de quarante-neuf. Pour la proposition n° 4 : de quarante-neuf. Pour la proposition n° 5 : de quarante-et-une.

### La réunion du Comité de coordination

Genève, 2. — A 16 h. 16, M. de Vasconcellos, président, ouvre la séance du Comité de coordination. Le délégué du Portugal, après avoir déclaré que le Comité ne poursuit qu'une seule tâche : la défense du covenant et l'établissement d'une paix juste et équitable, fait adopter à l'unanimité les deux résolutions suivantes :

### Les résolutions votées

« Le Comité de coordination constate que 39 gouvernements des membres de la S. D. N. ont pris ou prennent actuellement des mesures destinées à rendre impossibles les opérations financières avec l'Italie et les possessions italiennes qui sont définies dans la proposition n° 2 adoptée le 14 octobre par le Comité et que 10 autres gouvernements se sont déclarés disposés à prendre de telles mesures. Il invite tous les gouvernements à prendre les mesures utiles pour que les dispositions visées par la proposition n° 2 puissent produire tous leurs effets juridiques le 18 novembre au plus tard ».

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

## EXPLOITS INOUIS DE BANDITS A PARIS

Devant le poste de police, ils tentèrent de reprendre une auto volée et tirèrent sur un agent qui abattit l'un d'eux

Un garagiste, blessé par un inconnu à qui il avait livré de l'essence, put s'accrocher à l'auto de son meurtrier, mais il dut lâcher prise après une course folle

Deux actes de banditisme, dignes d'un film américain, se sont déroulés durant la nuit de la Toussaint, à Paris.

Une magnifique cabriolet portant le numéro matricule 4735 R.J.-9, venait de forcer un barrage, lorsque l'agent Bernthon, du 2<sup>e</sup> arrondissement, siffla. Le conducteur voulut accélérer, mais il cala son moteur. L'agent lui demanda ses papiers, mais l'automobiliste descendit de la voiture, ainsi que la femme blonde qui l'accompagnait, et ils tentèrent tous deux de prendre la fuite.

Bientôt rattrapés, ils furent emmenés au commissariat de la Mairie du 2<sup>e</sup>.

L'homme, un nommé Lucien Langlois, après avoir décliné son identité, se renferma dans un mutisme complet. La femme déclara se nommer Barbier et ne pas connaître son compagnon.

Elle offrit 20.000 francs à l'agent pour qu'il la laisse téléphoner. Cette offre n'eut d'autre effet que d'intriguer les agents.

### Une mystérieuse auto noire

Le cabriolet avait été amené devant le poste de police, lorsque survint une puissante auto noire qui vint s'arrêter derrière la première. Un homme en descendit et, à l'aide d'une clef anglaise, tenta d'enlever la roue de secours. Un agent s'étant approché, l'homme fit un signe au couple, puis il sauta dans le cabriolet, pendant que l'auto noire, mise en marche, poussait la voiture en panne.

(LIRE LA SUITE EN DERNIERE HEURE)

## LES DRAMES DANS LA REGION

### LE PARRICIDE DE SAINT-HILAIRE a avoué avoir frappé son père

IL A RECONNU LUI AVOIR DONNE UNE GIFLE, MAIS ON CROIT QUE C'EST A COUPS DE TISONNIER QU'IL A ABATTE SA VICTIME



Lucien COLIN amené à la prison de CAMBRAI hier matin... tandis qu'à SAINT-HILAIRE on fermait la tombe de son père, sa victime.

Nous écrivions hier, après l'arrestation de Lucien Colin, soupçonné du meurtre de son père, un ivrogne comme lui, avec qui il demeurait à Saint-Hilaire : « Le deuxième acte du drame est terminé, il reste l'enquête à poursuivre ».

L'enquête minutieuse des gendarmes

de Carnières, suivie par les constatations approfondies de M. Truffier, Juge d'instruction de Cambrai, ont commencé à provoquer l'épilogue de ce drame. Lucien Colin a avoué qu'il n'était pas étranger à la fin tragique de son père.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

### LE JEUNE CRIMINEL D'ESTRUN avait déjà menacé le fils de sa victime

ON S'APPRETE DANS LE PAYS A FAIRE DE DIGNES FUNERAILLES A M. EDMOND BURY



La ferme BURY où la population d'ESTRUN vient en long défilé s'incliner devant le regretté Adjoint de la commune.

Le village d'Estrun est toujours sous le coup de la douloureuse tragédie qui l'a ensanglanté, qui l'a frappé en la personne de M. Edmond Bury, fermier honnête, jouissant de l'estime de tous. Ancien combattant revenu médaillé de

la guerre, M. Edmond Bury était aussi adjoint au maire d'Estrun ainsi que le mune s'apprete-t-elle à lui faire de dignes funérailles.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

### L'INSTRUCTION DU CRIME DE VIESLY SE POURSUIT ACTIVEMENT

PAUL DEUDON A ÉTÉ CONFRONTÉ SAMEDI AVEC M. MONTAY, LE PRINCIPAL TÉMOIN



M. MONTAY, principal témoin, satisfait d'avoir dit « toute la vérité ».

Paul DEUDON, toujours impénétrable regagnant la prison.

On se souvient du drame qui se déroula au cours de la nuit du dimanche 15 septembre, dans une maisonnette, à Viesly. Une femme, estimée de tous, était retrouvée, le lundi matin, pendue à la poignée de la porte de sa chambre.

De suite, les soupçons du Parquet et des policiers de la Brigade mobile se portèrent sur un jeune habitant de la commune, Paul Deudon, marié depuis peu et père d'un enfant.

Le dimanche, chez lui, on avait fêté le baptême du nouveau-né, et le soir, il était parti avec un ami, A. Montay, le plus proche voisin de « Joséphine », boire quelques verres dans la commune, afin d'arroger dignement la cérémonie familiale.

C'est au café Delserne qu'ils allèrent : on but un peu et l'on revint.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)